Avis de l'Espace citoyen – Rencontre budgétaire avec M. Duperthuy, VP aux Finances du Grand Annecy.

Un exercice intéressant

L'espace citoyen salue l'initiative du Vice-Président aux Finances du Grand Annecy de présenter les grandes orientations budgétaires aux citoyens, avant que celles-ci ne soient débattues lors du Conseil d'agglomération du 12 novembre 2020.

C'est la première fois que cet exercice se réalise et les membres de l'Espace Citoyen en sont satisfaits. Il sera important de le reconduire lors des prochaines réflexions budgétaires, en veillant à anticiper davantage dans la transmission des informations aux membres de l'EC afin que ceux-ci puissent s'en saisir en amont et affiner leur analyse.

Si le temps imparti pour apporter une contribution est particulièrement court pour cette première année, l'exercice reste néanmoins très intéressant et permet aux membres présents de l'espace citoyen **de faire remonter aux élus un certain nombre de priorités à prendre en compte lors du débat du 12 novembre prochain**.

Généralités

- L'Espace Citoyen tient à saluer la volonté des élus de ne pas augmenter la fiscalité sur 2021.

- Le faible taux d'endettement de l'agglomération a également retenu l'attention sur 2 plans :

  - Il semble vertueux effectivement que l'agglomération ne soit pas trop endettée, mais cela pourrait aussi s'entendre comme un manque d'investissement au regard des projets majeurs à mener

  - Ce faible taux d'endettement devrait donc permettre de dégager des marges de manœuvre significatives, ouvrant vers des perspectives de réalisation plus importantes

  L'Espace Citoyen souhaite que l'agglomération tire parti de cette capacité d'investissement importante pour se saisir rapidement, dès 2021, de la possibilité de lancer des projets d'ampleur

- Au regard du point précédent, l'EC se satisfait de voir que la mise en œuvre des 90 objectifs du Projet de territoire, du PCAET et du PDU fasse partie des priorités évoquées par les élus

- Néanmoins, un chiffre a retenu l'attention des membres : un taux de réalisation des dépenses d'investissement de seulement 30%. Les budgets ont beau être prévus, il semble que les moyens (humains et techniques) nécessaires à la mise en œuvre des projets ne soient pas suffisants jusqu'alors.

- Au regard des défis majeurs à venir, l'EC souhaite que l'agglomération agisse afin de donner davantage les moyens aux services de conduire tous les projets de front.

- Il semble également indispensable de développer un véritable plan interne de formation au management de projets, permettant un suivi des projets au plus près des objectifs fixés, selon des indicateurs et des étapes clairement définis.

➢ Enfin, au regard des enjeux précédemment évoqués, l'élaboration d'un Plan Pluriannuel d'Investissement cadrant la mise en œuvre des projets d'ampleur semble indispensable => l'Espace Citoyen répondra favorablement à la proposition de M. Duperthuy de débattre sur ce sujet dès début 2021.

Les thématiques prioritaires identifiées

➢ **Mobilité**

Les membres de l'Espace Citoyen s'accordent à penser que la priorité est à donner aux projets de mobilité douce et de mobilité collective.

- Mobilité collective

Concernant la mobilité collective, et notamment le projet de tramway, l'ensemble des participants souhaite indiquer qu'il semble prioritaire de réfléchir aux liaisons entre les communes en périphérie de l'agglomération et la ville centre. (Certaines zones riches en entreprises ne sont pas desservies à l'heure actuelle au départ de la ville centre, et inversement).

- Mobilité douce

Concernant les projets de mobilité douce, les membres de l'Espace citoyen remarquent la difficulté d'articulation et de coordination entre l'agglomération, porteur de la stratégie globale cyclable, et les communes réalisant les pistes en elles-mêmes. Il serait souhaitable de parvenir à un accord pour permettre une plus grande fluidité dans la réalisation concrète des projets.

➢ **Logement**

- Logements sociaux

La question de la notion de « logement social » parait ici essentielle : l'Espace Citoyen regrette que les politiques actuelles ne permettent pas d'améliorer l'accès au logement pour les personnes les plus démunies.

La production de logements sociaux devrait donc se concentrer davantage sur l'accès aux plus démunis (et non sur la production de logements PLS et PLI).

- Accessibilité des logements

L'Espace Citoyen souhaite que la priorité soit donnée pour un retour, au sein du PLH, à 100% des nouveaux logements accessibles aux personnes en situation de handicap, et souhaite que l'habitat inclusif devienne la norme dans l'agglomération.

- Logements temporaires

Les membres de l'EC constatent également un manque en matière de « logements temporaires », permettant à des jeunes en mobilité ou des salariés nouvellement arrivés sur le territoire de s'installer, le temps de trouver une situation plus stable leur permettant ensuite de s'installer plus durablement.

L'agglomération agit déjà en ce sens, mais il apparait nécessaire de renforcer ce dispositif.

➢ **Alimentation**

Le projet de Plan Alimentaire Territorial, porté par Mme Lardet, présidente du Grand Annecy, s'inscrit également dans les priorités identifiées par l'Espace Citoyen.

Une importance particulière devra être portée aux normes permettant, au sein des documents d'urbanisme notamment (PLUI-HD), de garantir l'usage agricole des terrains réservés comme tels. Ainsi, ce PAT devra être conduit comme un véritable projet transversal et commun à l'ensemble des 34 communes de l'agglomération.

Il conviendra également d'impulser une réflexion approfondie sur la question de l'agriculture urbaine, et de la capacité à mettre en place une production agricole sur le territoire urbain.